

Elles reposaient sur l'hypothèse que les Canadiens aimeraient bien pouvoir à titre individuel participer à la richesse nationale.

Je vais présenter de nouveau la liste de ces solutions sans grand espoir de convaincre le ministre ou le gouvernement, mais pour faire savoir au lecteur éventuel de ces propos qu'il y a des façons meilleures de réaliser l'objectif du gouvernement. Je ne pense pas que j'aurais accepté la première de ces solutions, si j'avais été à la place du ministre; néanmoins, elle est meilleure que celle qui a été adoptée par le gouvernement. Cinq grandes sociétés internationales contrôlent l'essentiel de l'industrie pétrolière. Pourquoi ne pas se porter acquéreur de l'une d'elles? Cela aurait au moins l'avantage de nous doter d'une entreprise active disposant de 40 ou 50 ans d'expérience, et cela nous coûterait un peu moins cher que la formule du gouvernement. Voilà pour la première solution. Je n'ai pas l'intention de la défendre. Elle aurait pu être envisagée, et en tout cas elle aurait été meilleure que de chercher à acquérir d'ici 15 à 25 ans, parti de zéro, la compétence technique qu'il faut dans ce domaine à la fois complexe et risqué.

La deuxième solution est celle que j'ai exposée le plus longuement le 12 mars. C'est elle qu'a adopté la loyale opposition de Sa Majesté. L'idée est que cinq grandes sociétés pétrolières internationales occupent l'essentiel du marché actuellement au Canada, ceci dit sans vouloir déprécier les petites sociétés indépendantes. La position du parti progressiste conservateur est simple. Au cours actuel des produits, il suffirait d'apporter au budget une simple modification, de caractère incitatif, pour que d'ici deux ou trois ans les Canadiens possèdent à titre individuel 60 ou 70 p. 100 des actions des cinq grandes sociétés; alors, les profits que pourraient rapporter leurs périlleuses activités iraient dans la poche des Canadiens qui y auraient investi de l'argent. Telle était la position du parti conservateur. A mon avis, elle est conforme à la philosophie des Canadiens qui veulent profiter des recettes tirées de nos énormes richesses naturelles. En même temps, nous profiterions des connaissances et du savoir-faire de ces sociétés si leurs actions spéculatives nous appartenaient. Nous profiterions de leurs relations internationales, et, selon moi, nous serions plus en mesure d'exercer des pressions positives sur ces sociétés au nom du Canada afin d'obtenir du pétrole plus rapidement et moins cher.

Comme j'appuie cette deuxième solution, je serais prêt à parcourir le pays pour l'expliquer aux Canadiens. Je sais qu'ils seront en faveur de cette idée. Des millions de membres de la population active ou de ceux qui peuvent investir de l'argent dans une entreprise semblable, aimeraient avoir l'occasion de profiter personnellement de la richesse du Canada. Cela permettrait à ceux qui essaient d'acquérir des biens de savoir que la valeur de leurs investissements augmentera au même rythme que la prospérité économique du pays et que leur argent n'est pas bloqué dans des investissements fixes.

Je n'ai donc pas à m'excuser de la solution préconisée par le parti conservateur puisque je la trouve bien préférable pour les Canadiens et plus propre à garantir que dans cinq ans, nous aurons suffisamment de pétrole pour faire fonctionner nos industries et suffisamment de gaz naturel pour lancer notre importante industrie pétrochimique de l'avenir.

Il y a d'autres possibilités. Certaines d'entre elles dépendent complètement du gouvernement. Une troisième solution serait que le gouvernement décide d'agir et qu'il promulgue le règlement sur l'exploitation du pétrole et du gaz dans les territoires du Nord sans dépenser un seul

Pétro-Canada

dollar et sans attendre une heure de plus. Il faudrait mettre en vigueur ce règlement qui a été laissé en suspens en février 1970; depuis, les sociétés qui forent dans le Nord et en haute mer n'ont aucun règlement pour les guider. Ainsi, s'il y a du pétrole dans ces régions, et nous savons qu'il y en a, ces sociétés pourraient agir en sachant que le gouvernement a établi les dispositions nécessaires conformément à l'article 58 du règlement territorial. Ce règlement a été rédigé en 1961 et toutes les sociétés, les grandes et les petites, l'ont accepté.

D'après ce règlement, 50 ou 60 p. 100 environ du pétrole et du gaz découverts hors des provinces reviendrait aux Canadiens. Cela représente évidemment la plus grosse partie de nos réserves de pétrole et de gaz. Le principe fondamental de ce règlement était que le gouvernement du moment et tous les gouvernements laisseraient les compagnies pétrolières en paix jusqu'à ce qu'elles aient de l'argent. En contrepartie de ces innombrables remises, nous comptons non pas sur 15 p. 100 mais sur 50 ou 60 p. 100 des recettes provenant du pétrole et du gaz.

Pourquoi le gouvernement ne respecte-t-il pas ce règlement? Les sociétés l'ont accepté et je pense qu'elles le respecteraient encore si le gouvernement les laissait tranquilles jusqu'à ce qu'elles réalisent un bénéfice. Cela aurait permis au moins aux cinq grandes compagnies et aux petites compagnies qui désirent étendre leurs activités dans le cadre des règlements fédéraux de le faire.

La quatrième possibilité que j'ai mentionnée à maintes reprises depuis quelques années porte sur les finances. Il est incontestable que les principes valables pour les cinq dernières années ne le sont plus maintenant. Alors qu'il fallait dépenser \$400 pour produire un baril de pétrole par jour, il faut maintenant compter un minimum de \$10,000, dans le Nord, et environ \$15,000 dans le cadre de la méthode actuelle de financement de l'exploitation des sables bitumineux. En d'autres termes, il faut investir \$15,000 pour tirer un baril de pétrole des sables bitumineux, alors qu'il y a quelques années, dans les Prairies, \$400 auraient suffi. En raison de ces nouvelles industries de capitaux, nous devons appliquer de nouvelles méthodes de financement et toutes les grandes compagnies acceptent les propositions que j'ai faites au comité et à la Chambre. Elles entreraient immédiatement en vigueur aux termes de ces propositions. La seule personne qui y perdrait est celle qui perçoit des intérêts. Nous amortissons simplement la dette rapidement, le remboursement se fait rapidement, ce qui fait que les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les compagnies touchent davantage.

● (1530)

Je l'ai déjà dit et je le répète: je trouve fort étonnant que le seul gouvernement au monde qui ait accepté l'idée de financer une importante industrie de capitaux soit un pays socialiste, le Royaume-Uni. En vertu du système adopté par ce pays quand une compagnie place 2 ou 3 milliards dans une entreprise hasardeuse dans la Mer du Nord, cette compagnie obtient un amortissement immédiat de 175 p. 100, ce qui signifie effectivement que le gouvernement ne touche presque rien jusqu'à remboursement de la dette; à ce moment-là, par contre, les citoyens du Royaume-Uni reçoivent environ 45 à 55 p. 100 du rendement brut. Ce genre de financement pourrait s'appliquer non seulement aux nouveaux gisements de pétrole et de gaz, mais aussi à l'industrie minière et aux autres industries de capitaux dans le secteur de la fabrication.